

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 4 juillet 2014.

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 16 et 17 juin 2014

2014 R. 150 – Désignation d'un représentant de la Ville de Paris au sein de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications « Telecom Paris Tech ».

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 3 juin 2014 ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère :

Est désigné pour représenter la Ville de Paris au sein de l'Ecole nationale supérieure des télécommunications « Telecom Paris Tech » (Conseil d'école) :

M. Jérôme COUMET.